

# Projet d'établissement 2016/2019

## Cité scolaire Michelet Vanves

La cité scolaire Michelet est un établissement d'enseignement général de centre ville, qui accueille une population scolaire significativement favorisée : seuls 8,7 % des élèves vivent dans des familles appartenant à des catégories socio professionnelles défavorisées (9,6% au collège), 7,3 % des élèves sont boursiers (6,6% au collège).

L'évolution démographique de son secteur de recrutement (Vanves et Malakoff) a entraîné, ces dernières années, une évolution forte des effectifs.

Le cadre prestigieux et attractif de son implantation, ses installations sportives conséquentes génèrent chaque année de très nombreuses demandes de dérogation auxquelles elle ne peut plus faire face.

Les locaux scolaires ne peuvent accueillir davantage d'élèves, pas plus qu'une restauration scolaire initialement conçue pour nourrir 1100 rationnaires et qui en accueille régulièrement près de 1500.

L'emploi du temps se fait « à flux tendu » : le lycée comme le collège n'a, quatre jours par semaine, aucun local disponible pour accueillir un cours supplémentaire.

La demande de formation à l'issue de la classe de seconde a fluctué ces dernières années : si l'orientation en 1ère scientifique demeure majoritaire, y compris chez les élèves à priori peu motivés par les disciplines scientifiques, la filière littéraire a connu une brève embellie (trois classes en 2015) pour revenir dès l'année suivante à deux divisions. La demande pour une 1ère ES est à peu près constante.

Le passage en 1ère technologique pose question : les familles sont nombreuses à écarter cette hypothèse qui conduit leur enfant à quitter le lycée Michelet qui ne propose aucune formation technologique.

Pour autant, grâce au travail mené conjointement par les professeurs principaux, les COP, les CPE, cette orientation devient véritablement une orientation choisie.

Pour le collège, le taux de passage en 2GT demeure très élevé (plus de 90%). L'orientation vers la voie professionnelle comme pour la voie technologique au lycée rencontre la même difficulté. Un travail minutieux et constructif entre la conseillère d'orientation et les professeurs principaux permet chaque année à nos élèves de poursuivre dans les secteurs de leur choix.

La session 2015 du baccalauréat a été particulièrement réussie : 98 % des candidats ont été reçus, 64 % d'entre eux ont obtenu une mention. Pour le DNB 94% ont obtenu leur brevet dont 74% avec mention.

Pour les formations post bac, les résultats sont qualitativement de même nature.

Le projet de la cité Michelet pour les trois années à venir se veut la déclinaison locale des orientations ministérielles et académiques, en utilisant la marge d'autonomie que la loi lui confère.

Il se veut également un outil permettant de pérenniser, voire, autant que faire se peut, d'améliorer les résultats obtenus les années antérieures.

Il se veut enfin en cohérence avec la réalité vécue : les adolescents changent, aujourd'hui comme hier, les attentes parentales changent également tout comme évolue la demande institutionnelle.

## **Elaborer et mettre en œuvre un projet « Vie Scolaire » partagé et porté par tous**

La communauté scolaire regroupe des individus, adultes ou adolescents, qui ne se sont pas choisis et qui pour autant doivent vivre et travailler ensemble dans un espace restreint.

Ils doivent en outre gérer un temps contraint et des obligations dont l'observation, pour certains adolescents, n'est pas spontanée.

A ce sujet, la reconnaissance du travail des personnels TOS, de l'importance de leurs missions devra être mieux mise en évidence.

Dans la société, la relation à la règle est parfois ambiguë. Les lycéens et les collégiens s'en réclament volontiers pour mieux l'ignorer lorsqu'elle se fait contraignante.

Assiduité, ponctualité, respect de l'autre, autant de valeurs irriguant le système éducatif qu'individuellement ou collectivement ils sont tentés de remettre en cause.

Des tensions apparaissent, qui n'existaient pas, ou marginalement, autour de ces valeurs qui ont fait longtemps consensus, au moins dans l'implicite, et qui sont aujourd'hui interpellées.

Le projet de la cité scolaire ne serait donc pas cohérent s'il ne conduisait pas à une réécriture du règlement intérieur.

Outre sa relative obsolescence, il présente l'inconvénient de n'avoir pas été explicité, encore moins débattu par les élèves qui le considèrent souvent comme un « objet » extérieur à eux, qu'ils signent par obligation, mais qu'ils ne s'approprient pas.

Le contexte récent, les menaces qui pèsent sur la sécurité de tous, doivent en outre nous conduire à intégrer des éléments nouveaux dans le règlement intérieur.

Durant l'année scolaire 2016/2017, des réunions se tiendront avec les différents acteurs, séparément et ensemble, pour construire le règlement intérieur.

## **Poursuivre et améliorer une politique active d'accueil et d'intégration**

L'accueil des élèves est perçu par tous les membres de la communauté éducative comme un axe majeur visant à créer le plus tôt possible dans l'année le nécessaire sentiment d'appartenance à l'établissement.

Maintien des réunions entre les différents acteurs de la communauté éducative, des liaisons interdégradés et des formations des délégués existantes.

Axes d'amélioration : développement de l'utilisation de l'environnement numérique de travail pour assurer le suivi des élèves et améliorer la communication.

## **Développer la citoyenneté, le sens du collectif et de la solidarité**

Ces actions sont ouvertes à tous les élèves sans exclusive ; elles peuvent être obligatoires en particulier quand elles s'articulent directement avec ce qui est fait en classe. Certaines privilégient les filières sélectives, d'autres visent à lutter contre les inégalités, en particulier en termes de culture générale. Toutes contribuent à former de futurs citoyens plus autonomes, informés et responsables.

## **Poursuivre l'accompagnement des élèves les plus fragiles afin d'améliorer la fluidité des parcours**

Poursuite des dispositifs d'aide et d'accompagnement (bilans, tutorat, commissions, études, soutien...)

Nouveauté : Développement du tutorat dans la cadre du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)...

Axe d'amélioration : valoriser le rôle pédagogique des professeurs documentalistes  
Développer l'usage des TICE (tablettes numériques) pour la prise en compte des besoins particuliers des élèves

## **Construire un nécessaire équilibre entre exigence et mise en confiance des élèves**

Nombre d'élèves semblent encore éprouver un découragement, un mal être relatif aux résultats qu'ils obtiennent, à l'évaluation de leur travail.

La communauté scolaire est consciente d'une double exigence : d'une part, la nécessité de sécuriser les élèves dans leurs apprentissages et de leur donner confiance dans leurs capacités et d'autre part, les contraintes liées à l'organisation des études supérieures.

Le rythme et la pondération des évaluations, aussi bien formatives que certificatives doivent bien sûr être pensés en fonction des volumes horaires des enseignements et de la nécessaire dédramatisation.

La communication avec les parents sur le thème de la pression scolaire est à engager en parallèle.

## **Aider l'élève à construire son projet d'orientation et à devenir acteur de sa formation**

Les équipes éducatives sont bien conscientes qu'à l'adolescence, le projet d'orientation peut constituer une source d'inquiétude. Elles sont donc mobilisées pour aider les élèves à la considérer la réflexion sur l'orientation comme une ouverture des possibles, en fonction de leurs goûts, de leurs centres d'intérêts et de leurs résultats.

Il s'agit de :

Préparer les élèves à leur parcours : poursuivre la valorisation de la filière L, préparer de manière plus spécifique aux études supérieures scientifiques et contribuer à une meilleure compréhension de l'actualité économique et sociale.

- Construire le parcours avenir au collège
- Développer l'information par les pairs et la venue d'anciens élèves
- Découverte du monde professionnel et associatif
- Réfléchir à la faisabilité de l'ouverture d'une classe de STMG

Plus généralement, les échanges entre les différents acteurs seront poursuivis, en particulier autour de l'orientation des élèves : les élèves eux-mêmes, les enseignants, les parents, les CPE, les Co-Psy et la Direction.

## **Développer chez tous les élèves une ouverture culturelle, sportive et vers le monde**

Il s'agit pour cela de poursuivre les nombreuses actions mobilisant les professeurs dans toutes les disciplines. Certaines s'inscrivent dans des partenariats avec de nombreuses institutions telles que musées, théâtres, des associations ou structures sportives et peuvent être financées par le Rectorat ou la Région.

Ouvertures vers le théâtre, le cinéma, les arts, l'international ; participation à des prix et concours.

**Le bilan d'activités présenté au conseil d'administration de fin d'année scolaire permettra d'établir des bilans intermédiaires des actions menées et d'en modifier le cas échéant les objectifs et/ou les modalités de mise en œuvre.**